

REGLEMENT INTERIEUR

I – ORGANISATION

1. **Le Trophée d'automne féminin 2022** est organisé par le Comité Départemental du Jeu d'Échecs des Yvelines – Yvelines Echecs Structure (Y.E.S.). Il est réalisé sous la forme d'un tournoi système suisse qui comporte **7 rondes**.
2. **Date :** **Dimanche 13 novembre 2022** **Pointage de 9h15 à 9h45.**
1^{ère} ronde à 10h00 – Pause déjeuner après la ronde 3 – Remise des prix prévue à 17h30
3. **Lieu :** Salle Voltaire – Place du 8 mai 1945 - 78330 FONTENAY LE FLEURY
4. Le tournoi est ouvert à toutes les sportives catégories adultes et jeunes licenciées A ou B pendant la saison en cours.
5. Les droits d'inscription sont de 20 € pour les adultes et de 10 € pour les jeunes. Le nombre de participantes est limité à 40.

II – REGLES, CLASSEMENT

6. **Cadence :** La cadence est de 2 x 15' + 5''/coup. Les parties seront comptabilisées pour le classement Elo rapide FIDE de décembre 2022 et National de décembre 2022. Le tournoi est homologué FIDE : homologation N°56903 accordée par la FFE.
7. Les règles applicables sont celles de la F.I.D.E. de janvier 2018. La version anglaise de ce texte est la version officielle des règles du jeu d'échecs telle qu'adoptée par le 88^{ème} Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Goynuk (Antalya, Turquie). **Sans oublier le respect de la Charte Sportive. L'article A4 s'applique pour l'intégralité de la manifestation.**
8. L'appariement est fait au système suisse intégral (C.04). Il n'y a aucune protection "club" ou "famille". Programme Papi. **Ne seront appariées à la première ronde que les joueuses ayant signalé leur présence à l'arbitre durant la période de pointage et à jour de leurs droits d'inscription.**
9. **FORFAITS :** On considérera qu'une joueuse absente sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Toute sportive faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclue du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé à la Direction juridique de la FFE. Pour signaler un forfait de dernière minute, appeler l'arbitre principal au **06 72 58 56 71** en précisant le nom de la sportive. Une sportive appariée qui arrive plus de 10' en retard dans la salle de jeu sera déclarée perdante par forfait.
10. Chaque partie gagnée rapporte un point, chaque partie nulle un demi point et chaque partie perdue zéro point.
11. Les départages sont (dans l'ordre) le Buchholz, puis la performance, puis le cumulatif.
12. Les prix ne sont pas cumulables. Chaque joueuse recevra le prix le plus important auquel elle a droit. **La liste des prix sera affichée avant le début de la ronde 4. NE PEUVENT RECEVOIR UN PRIX QUE LES JOUEUSES PRÉSENTES À LA REMISE DES PRIX. La remise des prix est prévue vers 17h30.**

III – DIVERS

13. Dans le cas où un contrôle antidopage serait effectué par une délégation diligentée par le Ministère des Sports, chaque sportive désignée par le sort ne pourra se substituer aux tests qui seront effectués par un médecin assermenté.
14. Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans tout le bâtiment.
15. L'usage des téléphones mobiles et/ou tout autre moyen électronique de communication dans l'aire de jeu est passible d'un avertissement. Ils seront nécessairement éteints. Si le téléphone portable ou tout autre moyen électronique de communication d'une joueuse émet un son pendant la partie, alors, elle perd immédiatement sa partie et l'adversaire gagnera.
16. Le tournoi est arbitré par Patrick CLAISSE, Arbitre Fédéral Open 2 (A02304).
17. La participation au tournoi implique l'acceptation de ce règlement.